



DÉCLARATION CAPA PSY E.N. DU 24 mai 2019

Académie de Dijon

Avec l'ensemble des fédérations de la Fonction publique, la FSU s'est mobilisée le 9 mai dernier contre le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique dont l'examen par l'assemblée nationale s'est terminé le 22 mai.

La FSU continue de s'opposer à la création d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir la capacité d'alerte et d'intervention dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

De même, avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-le-s, la précarité sera encore particulièrement aggravée avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompus à tout moment. C'est l'égalité d'accès aux emplois publics et la garantie de neutralité et d'indépendance de l'agent public qui sont menacées. Cela battrait en brèche la garantie d'agent-e-s au service de l'intérêt général, gage de la qualité des services rendus au public. Ce serait de fait le passage d'une fonction publique de carrière à une fonction publique d'emplois.

A propos de la loi « dite de la confiance », les amendements rédigés dans le cadre de la nouvelle loi sur l'école comportent des risques importants de « para-médicaliser » le métier de psychologue de l'EN avec la création d'un service de santé dans lequel les psychologues de l'EN seraient placés sous la responsabilité des médecins de l'EN, reproduction du modèle de structuration des professions médico-sociales (sur le modèle des conseillers techniques) pour le corps des PsyEN. Aussi, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU, opposés au *prima* d'une vision médicalisée des difficultés des élèves dans les apprentissages, vision non conforme à la place originale qu'ils occupent dans un espace intermédiaire entre le pôle médical et l'équipe pédagogique, se sont adressés au ministre pour que soit bien clarifié dans la loi que les psychologues de l'EN ne sont pas membres de l'équipe médicale.

La FSU continue les mobilisations de tous ordres, a fortiori après le passage de la loi dite « école de la confiance » au Sénat, qui renforce de nombreux articles et dont les amendements introduits dégradent encore le texte initial adopté par l'Assemblée en février. Il en résulte un texte de nature à modifier en profondeur le fonctionnement de l'École et augmenter encore les inégalités ; la FSU porte un autre projet pour l'école, garant de la réussite et de l'émancipation de toutes et tous

Pour les psychologues EDO, nous constatons encore une fois que le dialogue social est au point mort mais que la volonté du ministère de casser le service public d'orientation de l'Éducation nationale persiste. La semaine dernière, la note de la DEGESCO intitulée « calendrier de l'évolution de la politique d'orientation » a été envoyée aux recteurs-trices.

Cette note a pour objectif d'annoncer les conclusions tirées par le ministère du rapport Mons/Charvet sur des sujets d'une extrême importance :

- transfert des emplois des DRONISEP aux régions,
- définition d'une nouvelle carte cible des CIO, qui ne conserverait qu'un CIO par département
- cadre national de référence Etat/Région

Derrière un intitulé et un contenu très édulcoré, c'est en fait un plan de destruction du service public d'orientation de l'éducation nationale et de l'ONISEP.

Cette note fait également preuve d'un grand mépris envers les représentants des personnels puisqu'il prévoit de rencontrer les organisations syndicales après avoir convoqué la presse le 28 mai prochain.

Dans notre académie, aucune information officielle n'est donnée aux collègues sur l'avenir des services. On permet cependant aux personnels de participer au mouvement alors que la carte risque d'être modifiée entre temps.

Cette incertitude impacte les conditions de travail des collègues et induit un risque psycho social.

Quelle information officielle pouvez-vous nous donner sur l'organisation des services pour la rentrée prochaine dans notre académie ?

Le SNES-FSU s'élève contre la pratique récurrente d'un dialogue social qui s'apparente à une simple information, et à l'application de décisions sans aucune prise en compte de l'avis des représentants des personnels. Quel mépris à un moment où les PsyEN et les DCIO sont fortement sollicités pour le suivi des lycéens dans Parcoursup et pour les procédures d'affectation des collégiens !

Pour les psychologues E.N. EDA, nous renouvelons notre demande d'actions de formation continue prévues dans le cadre du plan de formation académique dès la prochaine rentrée, formations spécifiques mais aussi formations communes aux deux spécialités.

Nous sollicitons également la mise en place de réunions régulières entre psychologues E.N. EDA, réunions plus larges que les rencontres qui peuvent être possibles au sein de la circonscription.

Des rencontres institutionnelles entre psychologues E.N. EDA et EDO seraient également nécessaires. Cela permettrait par exemple le travail commun sur les missions de prévention ou sur la liaison CM2-6ème.

Des séances d'analyse de pratique professionnelle sont absolument nécessaires pour l'ensemble des psychologues de l'E.N.. L'institution ne peut faire l'économie de ces temps de travail et il n'est pas acceptable que pour pallier cette carence, les psychologues le fasse hors des horaires de travail et à leurs frais.

Face aux nombreux postes vacants dans notre académie et aux départs en retraite qui auront lieu dans les prochaines années, nous sommes inquiets du peu d'entrées au mouvement inter que ce soit en EDO ou EDA. Le recrutement de psychologues contractuel-les devrait rester l'exception.

Les élu-es psy EN SNES-SNUipp-FSU